

Réponse de M. le Maire à la question orale (faite par écrit) de Monsieur Eric SERVEL déposée le 22 novembre 2010 relative à la Villa « Le Sud ».

Comme cela avait été indiqué lors de la séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2009, la commune d'Annecy-le-Vieux avait lancé une étude de faisabilité pour la valorisation de la propriété « Villa le Sud ».

Le groupement composé du cabinet ADAMAS et du bureau Intervenance-SAFRAN avait pour mission :

1 – Préciser les vocations possibles pour cette propriété et donc les différents scénarii de valorisation.

2 – Approfondir le scénario : extension hôtellerie/restauration de haut de gamme. Etudes des modes de gestion possible et des propositions de montages juridiques. Cette étude mettait donc déjà en évidence le segment haut de gamme lié au site mais, les points négatifs d'un aménagement portaient sur l'insuffisance et l'inadaptation du bâti.

Depuis, le site de la « presqu'île d'Albigny » a été pressenti pour recevoir un équipement structurant lié au tourisme d'affaire.

Compte tenu des nouvelles orientations étudiées par la C2A, le site de la Villa le Sud n'a donc pas fait l'objet d' étude complémentaire dans l'attente des aménagements qu'accueillera le site.

Le Conseil de Communauté du 19 novembre dernier a définitivement retenu le site de la presqu'île d'Albigny et le périmètre d'étude englobe une partie du territoire de la Commune ainsi que la Villa le Sud, qui devra, le moment venu, être démolie pour laisser place à un élément architectural structurant.